

## Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Résolution: CE21 0124

Séance ordinaire du mercredi 20 janvier 2021

Vu la résolution CA21 09 0002 du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en date du 7 janvier 2021;

II est

## **RÉSOLU:**

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, dépôt et adoption de projet, le règlement intitulé « Règlement autorisant la construction, la transformation et l'occupation de bâtiments à des fins principalement résidentielles sur le lot numéro 2 497 668 du cadastre du Québec, bordés par les rues Saint-Hubert, de Louvain Est et l'avenue Christophe-Colomb », et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure:

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la construction, la transformation et l'occupation de bâtiments à des fins principalement résidentielles sur le lot numéro 2 497 668 du cadastre du Québec, bordés par les rues Saint-Hubert, de Louvain Est et l'avenue Christophe-Colomb »;
- 2- de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour qu'il tienne l'assemblée publique de consultation prévue conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1204039013 /mt

Benoit DORAIS	Yves SAINDON	
Président du comité exécutif	Greffier de la Ville	
(certifié conforme)		
Yves SAINDON Greffier de la Ville		
Signée électroniquement le 22 janvier 2021		